

Réforme de la mobilité, en Seine Maritime, rejet unanime

Le Havre, le 10 janvier 2020



Les règles de gestion de la mobilité des agents vues par le Secrétariat Général n'offriront demain aucune garantie d'équité entre les agents, ne reconnaîtront plus notre qualité d'agent de la fonction publique titulaires, soumettront tous les agents aux caprices de tel ou tel supérieur hiérarchique. Le Ministère trahit ses personnels et rompt le contrat moral qu'il a avec chacun d'entre nous. Cette régression, nous la refusons !

Malgré un mouvement de contestation d'ampleur dans les SPIP, force est de constater que le Ministère campe sur ses positions. Aussi, les agents syndiqués et non-syndiqués se sont de nouveau réunis en Assemblée Générale de manière simultanée sur l'antenne milieu ouvert du Havre ainsi que sur l'antenne de ROUEN. En concertation, a été votée à l'unanimité la poursuite du mouvement.

Face à la surdité de l'Administration, les modalités suivantes ont été décidées à la majorité des présents :

- Boycott du CTS du lundi 13 janvier 2020
- Boycott des réunions institutionnelles (réunions d'antenne, réunions de service, CPI...).
- Journée SPIP mort le jeudi 16 janvier à l'antenne MO du HAVRE
- Journée SPIP mort le mardi 21 janvier à l'antenne de ROUEN/ présence des agents uniquement sur les plages fixes le 21 janvier à l'antenne MO du HAVRE
- Maintien du bandeau dans les mails et les rapports
- Mails adressés aux décideurs chaque jour entre les 16 et 21 janvier
- Affichage de banderoles revendicatives sur les deux antennes
- Maintien des communications avec les élus et la Presse
- Participation à une manifestation nationale à PARIS
- Contribution à la caisse de solidarité

Toutes et tous mobilisés contre la casse du service public et pour la défense de la retraite et des droits des fonctionnaires